



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56563>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-56563**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Toulon-Provence-Méditerranée

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 24CNSERV01-Concession de service relative à la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation de d'abris voyageurs publicitaires ainsi que la fourniture de services associés

Description : La présente consultation a pour objet un contrat de concession de service, au sens des articles L. 1121-2 à 4 du code de la commande publique. L'Autorité concédante transfère au Concessionnaire l'ensemble des risques de charges et de recettes liés à son exécution. Ce contrat porte sur la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation d'abris voyageurs publicitaires ainsi que la fourniture de services associés. Au 31 octobre 2023, la Métropole Toulon Provence Méditerranée compte 812 abris voyageurs dédiés au transport public de personnes sur son territoire qui couvre 12 communes : 376 sont des abris voyageurs publicitaires, propriété du titulaire actuel du marché de mobilier, dont le renouvellement fait l'objet de présente concession. Il est précisé que certains de ces abris sont doubles dont 4 sont d'un seul tenant. Ainsi en comptabilisant un abri double comme un seul et indivisible pour faciliter le décompte et dans ce cas le total est de 364 mobiliers répartis comme suit : 339 abris simple, 16 abris double et 9 abris auvent; 436 sont des abris voyageurs non publicitaires dont elle est propriétaire et ne font pas partie du présent contrat. Le Concessionnaire assure la gestion du service concédé qui comprend donc le renouvellement de l'intégralité des abris voyageurs publicitaire, l'exploitation des espaces publicitaires et les prestations associées. La méthode de calcul de l'estimation figure à l'article 3.2 du Règlement de la consultation.

Identifiant de la procédure : 4a3c271e-bc42-44f5-b5b5-5460cf9bb0eb

Identifiant interne : 24CNSERV01

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79993100 Services de gestion d'installations

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 22,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concession de service relative à la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation de d'abris voyageurs publicitaires ainsi que la fourniture de services associés

Description : La présente consultation a donc pour objet un contrat de concession de service, au sens des articles L. 1121-2 à 4 du code de la commande publique. L'Autorité concédante transfère donc au Concessionnaire l'ensemble des risques de charges et de recettes liés à son exécution. Ce contrat porte sur la mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation d'abris voyageurs publicitaires ainsi que la fourniture de services associés. Au 31 octobre 2023, la Métropole Toulon Provence Méditerranée compte 812 abris voyageurs dédiés au transport public de personnes sur son territoire qui couvre 12 communes : 376 sont des abris voyageurs publicitaires, propriété du titulaire actuel du marché de mobilier, dont le renouvellement fait l'objet de présente concession. Il est précisé que certains de ces abris sont doubles dont 4 sont d'un seul tenant. Ainsi en comptabilisant un abri double comme un seul et indivisible pour faciliter le décompte et dans ce cas le total est de 364 mobiliers répartis comme suit : 339 abris simple, 16 abris double et 9 abris auvent; 436 sont des abris voyageurs non publicitaires dont elle est propriétaire et ne font pas partie du présent contrat. Le Concessionnaire assure la gestion du service concédé qui comprend donc le renouvellement de l'intégralité des abris voyageurs publicitaire, l'exploitation des espaces publicitaires et les prestations associées. La méthode de calcul de l'estimation figure à l'article 3.2 du Règlement de la consultation.

Identifiant interne : 24CNSERV01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79993100 Services de gestion d'installations

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : METROPOLE

Code postal : 83000

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Le périmètre géographique du service couvre l'ensemble du territoire de TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/02/2025

Date de fin : 31/07/2037

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 22,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Description : Le contrat est conclu à compter de sa date de notification et pour une durée de 12 ans de pleine exploitation à compter du 1er février 2025, pour s'achever au 31 janvier 2037 suivi d'une période de dépose progressive de 6 mois. Toutefois, la période de tuilage pourra commencer à compter du 1er septembre 2024 ou à la date de sa notification si elle est postérieure, pour se terminer au plus tard au 31 janvier 2025 en coordination avec le titulaire du précédent marché. Les modalités relatives à la rémunération sont fixées à l'article 18 du contrat et celles relatives à la redevance à l'article 20 du contrat. Le contrat comporte une clause d'insertion (article 8.2 du Règlement de la consultation, article 16 du contrat) La méthode de notation figure à l'article 8.2 du règlement de la consultation

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : 1- Habilitation à exercer l'activité professionnelle

Description : Une Lettre de candidature : faisant apparaître les noms et qualités des personnes et/ou structures qui seront chargées de l'exécution du contrat ainsi que, le cas échéant, le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat. En cas de groupement, la lettre indiquera la composition et la nature du groupement, ainsi que le nom de l'entreprise mandataire et sera accompagnée de l'autorisation donnée par chaque membre du groupement au mandataire, de signer les actes de procédure au nom du groupement. La lettre de candidature doit être dûment remplie et signée de chacun des membres. Les autres pièces sont remises pour chaque membre du groupement. En cas de candidature au nom et pour le compte d'une société en cours de formation, l'ensemble des pièces devra être communiqué pour tous les actionnaires de ladite société. Documents propres à vérifier l'absence d'exclusion de plein droit et l'habilitation à exercer l'activité professionnelle : 1/ Une déclaration sur l'honneur attestant : - Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-5 et L. 3123-7 à L. 3123-17 du Code de la Commande Publique ; - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18 et L. 3121-19 et du Code de la Commande Publique et dans les

conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-5 et R. 3123-16 à R. 3123-19 du même Code, sont exacts. 2/ L'ensemble des documents justifiant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-5 et L. 3123-7 à L. 3123-17 du Code de la Commande Publique. Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues à l'article L.3123-2 du Code de la Commande Publique, le candidat produit les certificats et attestations délivrés dans les conditions et par les organismes mentionnés par l'arrête? du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique, modifié par l'arrêté du 17 mars 2021 (NOR : SSAS2107646A), annexe 4 du code de la commande publique : - Une attestation de régularité fiscale (impôt sur le revenu /impôt sur les sociétés / taxe sur la valeur ajoutée) datant au plus du mois précédent la date de remise des plis ; - Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions (URSSAF) de moins de 6 mois ; 3/ Un justificatif de l'inscription du candidat au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis ou document d'effet équivalent de moins de six mois) ou autre registre professionnel ou récépissé? de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé? leur activité? depuis moins d'un an. 4/Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, ou procédures étrangères équivalentes. 5/ justificatif du respect des obligations d'emploi des travailleurs en situation de handicap prévues par les articles L. 5212-1 à L. 5212-5 du Code du Travail (ou règles équivalentes pour les candidats non établis en France), ou qu'il n'est pas soumis à cette obligation.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacités économiques et financières

Description : 1/ Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires particulier aux domaines d'activités faisant l'objet des deux contrats, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où€ les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. 2/ Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'autorité concédante, il est autorisé à€ prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'autorité concédante.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacités techniques et professionnelles :

Description : 1/ Une liste des principales références de prestations similaires au cours des trois dernières années, dans les domaines faisant l'objet du contrat. 2/ Une déclaration indiquant : - Les effectifs moyens du candidat au cours de la dernière année avec mise en évidence de l'importance de l'encadrement ; - Les moyens matériels du candidat. 3/ Une attestation d'assurance responsabilité civile

et professionnelle en cours de validité. Pour justifier des capacités et aptitudes d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés. En outre, pour justifier qu'il disposera des capacités de cet opérateur économique pendant toute l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit du ou des opérateur(s) économique(s). Les pièces ci-dessus seront remises pour le sous-traitant ou chaque membre du groupement présenté

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Valeur financière 55 %

Description : Le détail des sous-critères figure à l'article 8.2 du règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique 40%

Description : Le détail des sous-critères figure à l'article 8.2 du règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Environnementale et sociétale 5 %

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 31/05/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Détails d'introduction des recours : -
Requête en Référé précontractuel : Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative (depuis le lancement de la consultation jusqu'à la signature du contrat) : -
Référé contractuel : Article L.551-13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative, R.551-7 à R.551-10. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité d'un contrat :

(arrêt CE du 04 avril 2014, département Tarn-et Garonne, n°358994) : peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité relatives à la conclusion du contrat et aux modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la Loi).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Toulon-Provence-Méditerranée

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Toulon-Provence-Méditerranée

Numéro d'enregistrement : 24830054300217

Adresse postale : 107 BD HENRI FABRE, CS30536

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Pays : France

Point de contact : Direction de la Commande Publique

Adresse électronique : marchespublics@metropoletpm.fr

Téléphone : +33 494938300

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com/>

Profil de l'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine BP 40510

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427989

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif de Règlement Amiable des différends CCRA

Numéro d'enregistrement : CCRA de Marseille

Adresse postale : Place Felix BARET CS 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : TA TOULON

Adresse postale : 5 rue Racine BP 40510

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427989

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : cd643e48-6529-4d50-bdcf-a112b7c67a23-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : Article 5.1.12 Conditions du marché public : au lieu de Date limite de réception des offres: 2024-05-21 à 16h00 : lire Date limite de réception des offres: 2024-05-31 à 16h00 (31 mai 2024 à 16H00)

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d343ed28-3ed2-4400-89e1-3d695fdcce7d - 01

Type de formulaire : Changement

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/05/2024 à 14:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/05/2024